

QUE FAIRE DE MES ENCOMBRANTS ?



11 DÉCHÈTERIES &
UN SERVICE DE COLLECTE
DEVANT VOTRE DOMICILE



AVANT DE METTRE

UN OBJET AUX ENCOMBRANTS



DEUX QUESTIONS À VOUS POSER

EST-IL ENCORE UTILISABLE ?

Dans ce cas, je peux en faire profiter quelqu'un d'autre. Ressourceries, associations, plateformes sur internet... permettent de donner ses objets en bon état.
www.longuevieauxobjets.gouv.fr.



EST-IL RÉPARABLE ?

Je me renseigne auprès d'un professionnel référencé sur le site www.annuaire.reparation.fr ou je contacte une association locale proposant des ateliers de réparation.

PENSEZ À LA REPRISE "UN POUR UN" ET AU "BONUS RÉPARATION" !

À l'achat d'un équipement neuf, votre distributeur a l'obligation de reprendre gratuitement l'ancien.

Prolongez la vie de vos appareils tout en faisant des économies grâce au bonus réparation, une aide financière qui réduit le coût de leur remise en état.

SOLUTION 1

COLLECTE DEVANT VOTRE DOMICILE

Uniquement pour les particuliers

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS EST UN SERVICE GRATUIT (INSCRIPTION OBLIGATOIRE)

! **Aucun encombrant** ne doit être déposé sur la voie publique **sans inscription préalable** (confirmée par SMS). À noter que les encombrants restent sous votre responsabilité jusqu'à leur enlèvement par l'opérateur de la collecte.

Merci à vous :

- De ne pas déposer vos encombrants à proximité des points de collecte;
- De vous assurer que les encombrants ne présentent pas de danger lors de leur manipulation;
- De veiller à ce que leur dépôt sur le trottoir ne gêne pas la circulation.

NB : Aucune prestation de «déménagement» ne peut être effectuée.

ATTENTION

Les personnes qui ne respectent pas les consignes de collecte (dépôt non autorisé, mal présenté ou en dehors des jours de passage) **s'exposent à une amende et à la facturation de l'enlèvement de leurs déchets.**



SOLUTION 2

DÉPÔT EN DÉCHÈTERIE

DÉCHÈTERIES OUVERTES AUX PARTICULIERS

CAVALAIRE-SUR-MER

COGOLIN

GRIMAUD

LA CROIX VALMER

LA GARDE-FREINET

LA MOLE

LE PLAN DE LA TOUR

RAMATUELLE

RAYOL-CANADEL-SUR-MER

SAINT-TROPEZ

SAINTE-MAXIME

VOUS POUVEZ DÉPOSER
VOUS-MÊMES VOS
ENCOMBRANTS
DANS L'UNE DES
11 DÉCHÈTERIES DU GOLFE
DE SAINT-TROPEZ



TOUS LES DÉCHETS QUI PEUVENT ÊTRE ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIES

⚠ Attention : Les types de déchets et quantités pris en charge varient selon les déchèteries



DÉCHETS
ENCOMBRANTS



MOBILIER



MÉTAUX



BOIS



DÉBLAIS /
GRAVATS



DÉCHETS VERTS



AMPOULES



PILES ET
ACCUMULATEURS



CARTONS



VERRES



BATTERIES



HUILES DE
VIDANGE



PNEUMATIQUES



DÉCHETS DIFFUS
SPÉCIFIQUES
(DDS)



BOUTEILLES
DE GAZ



EXTINCTEURS



RADIO AV. 2000



HUILES
DE FRITURES



TEXTILES



CARTOUCHES
D'ENCRE



DEEE



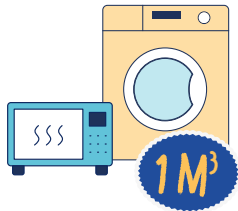
BOUCHONS
EN LIEGE

Renseignez-vous avant tout déplacement
au 04 94 96 06 68 ou consultez l'appli « Golfe de Saint-Tropez »

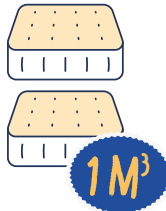
COLLECTE DEVANT VOTRE DOMICILE

COMMENT FAIRE ?

1M³ QU'EST-CE QUE CELA REPRÉSENTE ?



1 machine à laver
+ 1 micro-onde



2 matelas



1 canapé

1 JE VÉRIFIE QUE MES ENCOMBRANTS PEUVENT ÊTRE COLLECTÉS

SONT COLLECTÉS : les appareils ménagers et meubles usagés ainsi que tous les objets utilisés dans une maison à usage d'habitation.



- **Longueur maximale des objets à collecter :** 3 mètres.
- **Volume maximal :** 1 mètre cube par collecte (au-delà de ce volume, il faut prendre plusieurs rendez-vous).

3 LA VEILLE DU RENDEZ-VOUS

- Je reçois un SMS me confirmant que la collecte sera assurée le lendemain devant mon domicile.
- Je sors mes encombrants le soir, sur la voie publique.
- Je les dépose en bordure du trottoir le plus proche de mon domicile.
- Je trie mes encombrants par catégorie pour faciliter leur ramassage.

4 LE JOUR DU RENDEZ-VOUS

- Je vérifie que la collecte a bien été réalisée.
- Si des objets n'ont pas été collectés, je les rentre chez moi.



2 JE PRENDS RENDEZ-VOUS

- **Par téléphone :**
Allo encombrants : N° vert : 0 800 732 122 (Appel gratuit)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h
- **Sur Internet :** www.golfe-sainttropez.fr/demarche-administrative/faire-appel-au-service-des-encombrants
- **Sur l'appli mobile :**
« Golfe de Saint-Tropez »

OBJETS REFUSÉS



DÉCHETS issus d'une activité professionnelle



DÉCHETS DANGEREUX, MATIÈRES CHIMIQUES INFLAMMABLES OU EXPLOSIVES :
acides, solvants, produits phytosanitaires, fusées de détresse, produits de piscine...



DÉCHETS COUPANTS OU CASSANTS :
vitres, miroirs, pare-brises



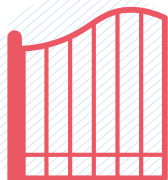
DÉCHETS DE CHANTIER :
gravats, sanitaires, amiante (fibrociment)



DÉCHETS EXPLOSIFS :
bouteilles de gaz, cuves à fuel



DÉCHETS MAL CONDITIONNÉS
susceptibles de souiller la voie publique, les personnes et les matériels de collecte



DÉCHETS TROP GRANDS :
portails, bateaux, mâts...



DÉCHETS TROP LOURDS :
objets en fonte, chaudières...



AUTRES : déchets verts, piles et batteries, huile de vidange, ordures ménagères, pneumatiques

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

PAR TÉLÉPHONE

APPEL
GRATUIT

ALLO ENCOMBRANTS : N° VERT : 0 800 732 122

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H

SUR INTERNET

[www.golfe-sainttropez.fr/demarche-administrative/
faire-appel-au-service-des-encombrants](http://www.golfe-sainttropez.fr/demarche-administrative/faire-appel-au-service-des-encombrants)

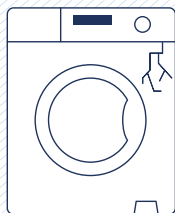
COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Réservée aux particuliers.

Inscription au plus tard à 16h la veille de la collecte.



**2 COLLECTES MINIMUM
PAR MOIS SUR CHAQUE
COMMUNE**



**EN SCANNANT
LE QR CODE :**

www.golfe-sainttropez.fr

Rubrique "Vos démarches"



POUR EN SAVOIR PLUS

04 94 96 06 68

contactdechets@golfe-sainttropez.fr